

Déboisement rive gauche de la Roudesse sous la ferme de Romain Roudon

Constaté le 08/01/2021 entre 11h et 12h

Réalisé par une entreprise de travaux forestiers de Saint Maurice sur Lignon.

3 bucherons sur le site et un engin de débardage. L'abattage se fait à la tronçonneuse.

Il s'agit majoritairement de sapin de bonne taille ayant dépassé le demi-siècle. La parcelle est la numéro 125 section C sur la commune de Saint Hostien. Coordonnées UTM 31T 583578 4991794 ou 45,07468N 4,06181E

Les bucherons sont arrivés par un chemin au centre de la parcelle et ils ont commencé à couper les arbres du centre avant d'élargir donc ils respectent plutôt bien pour l'instant la mesure MERNT09.

Par contre il faisait -4°C et la période de froid dure depuis plus d'une semaine. Pour nous la mesure MERNT08 n'est clairement pas respectée.

On a discuté avec le chef d'entreprise, jeune et plutôt sympa. Il est venu à nous quand nous nous sommes approchés. Au cours de la discussion il nous a dit qu'ils étaient 8 sous-traitants pour faire le boulot (déboisement et défrichage le long du trajet) et que tout doit être terminé impérativement avant la mi-février. Une réunion a eu lieu en début de semaine entre tous les sous-traitants et le bureau CESAME (c'est ce qu'il me semble avoir compris). Les sous-traitants savent donc qu'ils ne doivent pas toucher aux arbres repérés par un bandeau de peinture orange (cela a été précisé lors de la réunion). Dans la zone visitée ce matin il y a quelques arbres avec le bandeau orange et ils étaient encore debout. Certains arbres abattus tombent en travers de la Roudesse mais le responsable nous a dit qu'ils allaient nettoyer le ruisseau en partant... Reste à savoir ce qu'il entend par nettoyage...



Ferme de Romain Roudon

Zone d'abattage au 8/01/2021



Le 8/01/202

à 11h43

-4°C

Azimut 60°

45,07468N 4,06181E



Le 8/01/202

à 11h49

-4°C

Azimut ≈330°

45,07482N 4,06238E



Le 8/01/202

à 11h56

-4°C

Azimut ≈250 °

45,07519N 4,06342E